

## Investissements dans la santé du lac depuis 1985

J'ai produit ce rapport sommaire à l'été 2020. Même si les chiffres sont conservateurs, l'investissement total depuis 1985 pour la préservation de notre lac est d'environ \$1,500,000.

Je pense que ces chiffres pourraient servir notre cause dans les négociations futures avec la MRC et la municipalité.

À la fin de ce rapport sommaire, vous trouverez l'analyse des taxes municipales payées par les riverains et l'impact de ces taxes sur le budget municipal total. Vous trouverez aussi l'analyse sommaire de ce rapport par Mme Véronique Brisson

Rodrigue Daigle, chalet 150

\*\*\*\*\*

Voici une évaluation sommaire de tous les investissements monétaires et humains pour la santé du lac depuis 1985. Quelques chiffres sont de mémoire puisque je n'ai pas tous les documents. Si des modifications devaient y être apportées, elles seraient certainement mineures et probablement à la hausse.

Ces montants incluent seulement les coûts des actions influençant la santé du lac de 1985 à aujourd'hui. Aucun de ces montants n'ont été utilisés pour les dépenses courantes de notre association, comme l'entretien des chemins, la pêche ou le déneigement.

- les montants sont convertis en dollars de 2020
- La valeur du bénévolat du travail manuel est calculé à 15\$ l'heure
- La valeur du travail des administrateurs de l'ARLD et du CRLD est calculée à 25\$ l'heure
- La valeur des services municipaux (mairie, directeur général, inspecteur de la MRC) est calculée à 50\$ l'heure

Ces investissements ont été faits principalement par quatre entités:

- Les riverains et l'ARLD (RIV)
- Le ministère de l'environnement (GOUV)
- La MRC et la municipalité (MRC)
- L'Université Laval (UL)

1988- Analyse complète par le ministère de l'environnement via le Programme des Lacs (FAPEL) dont le rapport est disponible:

GOUV: 10,000\$

1991-1992- Plantation de 30,000 arbustes dans la bande riveraine. Les plants sont calculés à 10\$ l'unité. La valeur de la main-d'oeuvre a été calculée pour trente bénévoles pendant six jours de 8 heures à 15\$ l'heure.

GOUV: 300,000\$

RIV: 21,600\$

2001-2014- Durée d'opération du Comité de Restauration du Lac Dion. Quatre membres administrateurs de l'ARLD siégeaient sur ce comité entièrement voué à la santé du lac. Le calcul est basé sur un total de 1000 heures par année pendant quatorze ans pour l'ensemble des membres de ce comité:

RIV: 350,000\$

Siégeaient aussi sur ce comité: un membre de la municipalité, un membre de la MRC, un représentant des agriculteurs, un membre de Faune et Parc et un représentant du groupe forestier. La contribution de ces membres n'est pas comptabilisée dans le calcul total.

Utilisation des services administratifs de la municipalité et de la MRC pour des réunions: Maire, directeur général, inspecteur. Calculé minimalement à 50 heures/homme par année pendant 14 ans:

MRC: 35,000\$

2005- Subvention pour évaluer la faisabilité d'un système d'égoût collecteur au lac. Cette étude était nécessaire pour faire la demande d'un décret ministériel pour aller au-delà des normes du ministère de l'environnement pour les installations septiques.

GOUV: 35,000\$

2006- Subvention de Mme Dominique Vien pour des frais d'analyse pour la plantation.

GOUV: 6,000\$

2006- Subvention pour engager des conseillers pour évaluer la bande riveraine de toutes les propriétés.

GOUV: 7,745\$

2007-2008- Réfection des installations septiques.

Même si toutes les installations étaient conformes aux normes en vigueur, tous les riverains ont installé un système à deux fosses septiques afin de traiter la totalité

de l'eau noire à l'extérieur du bassin versant. Des modifications ont dû être exécutés à la plomberie des habitations pour séparer l'eau noire de l'eau grise. Une remise en état des terrains a dû être effectué après ces travaux. Le coût pour chaque riverain est calculé à une moyenne de 8000\$.

- RIV: 560,000\$
- Coût d'inspection calculée à 2 heures par installation: MRC: 7,000\$

2010-2015- Application de la politique de protection des bandes riveraines. Pendant cette période environ 10,000 arbustes ont été payés par les riverains afin de compléter la restauration de la bande riveraine. Il y a eu plusieurs inspections de chaque terrain par la MRC afin d'assurer un suivi.

- Valeur en arbustes: RIV 100,000\$
- Valeur du travail: RIV 7,500\$
- Valeur des inspections calculée à 5 heures par propriétés pour le total du suivi pour 70 riverains. 50\$ l'heure pour ce service: MRC 17,500\$

2007-2017- Analyses et suivi. Le groupe Pégeaux de l'université Laval est venu au lac 4 ou 5 fois par année. La valeur comparable de ces analyses avec le marché privé est minimalement d'environ 5,000\$ par année.

- UL: 50,000\$

1985 à aujourd'hui- Total des analyses que l'ARLD a payé pour les services conseil d'entreprises environnementales spécialisées.

- Exxcept Environnement et Génivar: RIV: 10,000\$
- Réseau de Surveillance Volontaire des lac depuis 2007. RIV: 9,750\$

Totaux des investissements:

- Riverains: 1,058,850\$
- MRC et municipalité: 59,500\$
- Gouvernement du Québec: 358,745\$
- Université Laval: 40,000\$

**Total des investissements depuis 1985: 1,517,095\$**

Et voici quelques chiffres montrant l'importance du lac Dion dans le budget de St. Damien. Ces chiffres sont de 2017.

**Taxes municipales (évaluation 2017):**

Nombre de propriétés taxés:	77
Évaluation foncière totale:	9 978 500 \$
Taxe foncière générale:	86 047 \$
Taxe sûreté du Québec:	7 751 \$
Ordures:	5 679 \$

Vidange eaux usées: **6 930 \$**

Total taxes annuelles: **106 407 \$**

**Le lac Dion compte pour 6% du budget de St-Damien**

## **Courriel de Véronique en août 2020**

Bonjour Rodrigue

C'est vraiment intéressant parce que ça rend plus concret les heures travaillées et l'équipe de la table de concertation.

Je pense aussi aux subventions qui nous ont permis de payer notre expert de 1999 à 2006

Les 2 premières années 5000\$ de la municipalité et 100\$ par propriétaires riverains et ce sur 2 années.

Ensuite du FAQDD (Fond d'action québécois pour le développement durable )40 000\$ pour les 2 autres années.

Et enfin pour réussir à payer le coût du Plan directeur un montant de 30 000\$ sur 3 ans du Conseil régional de l'Environnement de Chaudière-Appalache (CRE) pour acheter notre expertise et pour participer aux transferts des connaissances pour le Grand Lac Saint-François.

Moi aussi je dois révérifier l'exactitude des chiffres.

Au plaisir de se voir

Véronique